

**Point 08** : Approbation du nouveau réseau vélo métropolitain et définition de ses principes d'aménagement – Programme des premières études de faisabilité

**Intervention : Éric COUVEZ (Saint-Herblain)**

Madame la présidente, chers collègues,

La mise en œuvre de piste cyclable vélo avec une hiérarchisation du réseau en quatre niveaux, doit nous permettre de construire une politique efficace de déplacement pour les cyclistes sur l'ensemble de notre métropole et même au-delà. Notre volonté est ici de transformer nos villes pour qu'elles soient plus faciles d'usage à l'ensemble des modes doux avec des complémentarités renforcées avec les transports en commun.

Notre but n'est pas d'attendre que les usages changent pour changer la voirie mais de proposer dès maintenant des aménagements pour séduire et convaincre les habitants que ce changement est possible voir même facile d'usage et sécurisé Pour cela, nous devons réussir le défi de transformer l'espace public tout en gardant à l'esprit que ces usages sont multiples, complémentaires et qu'il ne faut exclure personne.

Je l'ai déjà évoqué dans cette instance, sous les précédents mandats certains aménagements liés au plan vélo ont créé des situations conflictuelles entre les différents modes de transports donnant un sentiment d'insécurité aux piétons les plus fragiles ou empêchant les personnes en situation handicap d'accéder facilement au trottoir d'en face voir ce retrouver dans un flux de cycliste. Je pense qu'il nous faut en tirer quelques leçons afin de ne pas tomber dans les mêmes nids-de-poule.

-Sécuriser les pistes cyclables, oui. Mais nul besoin de trottoir de 20cm de haut car s'ils font effectivement ralentir les voitures, ils deviennent également des obstacles infranchissables pour les personnes à mobilités réduites.

-Créer des pistes cyclables dans des zones piétonnes, évidemment mais en veillant à avoir un itinéraire clairement identifié et lisible pour chacun y compris pour les personnes en situation de handicap.

-De nouveaux axes majeurs pour les vélos, sans problème, mais restons vigilant à la descente des transports en commun ainsi qu'à leurs circulations.

- Pensons également à renforcer sans doute en premier les axes entre les 2 côtés du périphérique. Car le centre-ville de Nantes est bien équipé mais il manque de liaisons confortables avec les communes de la métropole, ce qui ne favorise pas l'usage du vélo à la hauteur où nous pourrions le faire.

Ces défis sont loin d'être insurmontables et permettons de faire cohabiter toutes les mobilités en toute sécurité et sérénité afin que chacun se sente à sa place au cœur de nos villes. Et nous espérons que le projet qui nous est présenté et soumis puisse avancer dans sa globalité au fil des mandats et en tout cas que les 50km visées durant le mandat soit atteint et pourquoi pas dépasser.

Je vous remercie de votre attention.